



ONUSIDA
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

HCR ONUDC
UNICEF OIT
PAM UNESCO
PNUD OMS
UNFPA BANQUE MONDIALE

RÉFÉRENCE: MER/GMA/0060

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) présente ses compliments aux missions permanentes des Etats Membres à Genève, aux organisations du système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales qui œuvrent dans le domaine du VIH/sida et ne sont pas représentées au sein du Conseil de Coordination du Programme (CCP).

L'ONUSIDA a l'honneur d'informer les missions et organisations précitées que la trentième réunion du Conseil de Coordination du Programme se tiendra du mardi 5 juin au jeudi 7 juin 2012 au Siège de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Avenue Appia 20, Genève. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire de la réunion. Le dernier jour de la réunion (7 juin) sera réservé au segment thématique consacré au thème suivant : « Prévention combinée : répondre au besoin urgent de redynamiser les ripostes de prévention au VIH dans le monde en intensifiant l'action et en développant les synergies pour stopper et amorcer le renversement de l'épidémie de sida. ». La session d'ouverture débutera le 5 juin à 9 heures ; il est prévu que la réunion se termine le 7 juin 2012 à 18 heures. L'interprétation simultanée sera assurée pour les sessions régulières en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

L'ONUSIDA souhaite attirer l'attention des missions et des organisations sur le Modus Operandi du CCP qui contient une disposition autorisant le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, après consultation avec le Président du CCP et sur demande écrite exprimant un intérêt manifeste, à accorder le statut d'observateur aux réunions du CCP à tout Etat Membre d'un des organismes coparrainants et à toute organisation intergouvernementale ou non gouvernementale. Les dépenses liées à la participation aux réunions du CCP seront à la charge de ces observateurs qui devront prendre eux-mêmes toutes les dispositions nécessaires pour les couvrir. Vous voudrez bien noter que les formalités pour les visas incombent au voyageur et nous vous recommandons de vérifier le plus tôt possible les conditions de leur obtention. Pour des raisons logistiques, il est impératif que les demandes pour bénéficier du statut d'observateur, accompagnées du formulaire d'enregistrement ci-joint dûment rempli, parviennent à l'ONUSIDA le 21 mai au plus tard. Le formulaire d'inscription est disponible sous le lien suivant : <http://pcbregistration.unaids.org>.

L'ONUSIDA saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes des Etats Membres à Genève, aux organisations du système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales les assurances de sa haute considération.

P.J. (1)

Genève, le 5 avril 2012